DEPARTEMENT DU NORD ARRONDISSEMENT DE DUNKERQUE COMMUNE DE WORMHOUT

Stei van Ville de Ormaout

Chef-lieu de canton

DEC 020/2024

DECISION

Objet : Signature d'un contrat d'engagement avec l'association Le Bruit du Silence pour la réalisation d'un concert du groupe « En DéfintiV » le samedi 29 juin à 19h00 à la Médiathèque.

- Vu le Code des Collectivités Territoriales (CGCT) et notamment l'article L 2122-22,
- Vu la délibération du Conseil Municipal en date du 16 novembre 2023 portant délégation au maire en vertu de l'article 2122-22 du CGCT,
- Vu la proposition de l'association Le Bruit du Silence
- Le Maire soussigné,

DECIDE:

<u>ARTICLE 1</u> : est signé avec l'association Le Bruit du Silence, représentée par Madame Isabelle VEROVE, un contrat d'engagement pour la réalisation d'un concert du groupe « En DéfinitiV » aux conditions suivantes :

Coordonnées du mandataire :

Association Le Bruit du Silence

Représentée par Madame Isabelle VEROVE. Présidente

5, rue d'Oran 59110 LA MADELEINE

N° de SIRET: 915 078 042 00016 - Code APE: 9609 Z

Date, horaire et lieu de la prestation :

Le samedi 29 juin 2024 – 19h00 - à la médiathèque - Durée : 120 minutes maximum

Coût de la prestation :

500 € (Cing cents euros) TVA non applicable.

A cela s'ajoutera la prise en charge des collations et des repas pour l'ensemble du groupe (6 personnes).

Date de signature du contrat : 21/02/2024

ARTICLE 2 : La présente décision sera inscrite au registre des délibérations de la Commune.

A Wormhout, le 21 /02 /2024 Pour le Maire, par délégation, l'adjointe déléguée Florence DEHONDT

Le Maire.

Acte rendu exécutoire par

Dépôt en sous-Préfecture le 21/02/2024 Publication ou notification le :21/04/2024 Pour le Maire, par délégation, l'adjointe

déléguée, Florence DEHONDT

Le Maire

David CALCOEN

Florence DEHONDT

David CALCOEN

Florence DEHONDT

Hôtel de Ville : 47, Place du Général de Gaulle B.P.20009 – 59726 WORMHOUT CEDEX – Tél. 03.28.65.63.72 – Fax 03.28.62.88.52